

Auteur, titre et références du texte :

A. ANGOT, « Baronnie de Sillé », dans *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 1920, n° 36, p. 135-152.

Mis en ligne par :

Archives départementales de la Mayenne
6 place des Archives — 53000 LAVAL, France
archives@cq53.fr

Date de première mise en ligne : 18 avril 2007.

Référence : FR-AD53-BN-0075

Texte relu par : Edith Armange et Monique Ingé

d'après un exemplaire conservé aux Archives départementales de la Mayenne
(cote : BC 78\1920\36).

D'autres textes sont disponibles

sur le site des Archives de la Mayenne :
<http://www.lamayenne.fr/?SectionId=418>

BARONNIE DE SILLÉ

La baronnie de Sillé comprenait, outre la ville, le château, « les lieux publics », la forêt de Bercon, des territoires vers l'ouest, spécialement la châtellenie d'Orthe avec ses vassaux, les seigneurs de Courtarvel, la Bellière, Courtoussaint, La Lucasière, Roufrançois, etc., qui devaient quarante jours de garde au château de Sillé ; plus la motte de Montfaucon au doyen du Chapitre du Mans. Le tout relevait de Mayenne, sauf Montfaucon, pour lequel le seigneur de Sillé devait assister à l'intronisation de l'évêque du Mans et porter un coin de sa litière.

Mais la baronnie relevait aussi du comte du Maine, « à trois chevaliers d'ost pour son besoin, » et la garde de la ville de Sillé « pour la deffense de la comté ». Le seigneur jouissait d'une sergenterie s'exerçant sur tout le comté, et de la moitié de la sergenterie de Vallon, dans la quinte du Mans et au delà de la Sarthe vers la ville de Sillé. Ces clauses, contenues dans les aveux ou hommages du ^{xiv}^e siècle, devaient remonter presque à l'origine des fiefs.

Cette vassalité vis-à-vis du comte n'empêche pas de croire que l'inféodation de la baronnie avait été faite par le vicomte du Mans sur sa propre concession. Au ^{xiv}^e siècle, on dit encore que Sillé est dans la vicomté de Beaumont.

Le château, construit à l'origine de la féodalité, semble bien faire partie de la ligne des forteresses élevées par le vicomte de Beaumont, ou par ses vassaux, et qui de Thorigné va à Bourg-le-Roi, passant par Sainte-Suzanne, Évron, Courtaliéru, Sillé, Beaumont, Fresnay. On sait en outre que les vicomtes possédèrent Sablé, Solesmes, la Charnie, Sainte-Suzanne, Évron et une lisière de forêts jusqu'à la forêt de Pail et à celle de Monnaie, dont ils sous-inféodèrent une partie. Sillé dut l'être de la même façon et dans le même temps.

La baronnie de Sillé n'avait point l'étendue de celle de Mayenne et de Laval au point de vue domanial, mais consistait surtout en fiefs de chevalerie par l'intermédiaire du fief d'Orthe, en charges féodales comme la sergenterie générale du comté, et la fillette de Ballon.

+Les barons de Sillé furent généreux envers l'Église et les couvents. Un cadet, Berard de Sillé, fut le premier fondateur de l'abbaye de Beaulieu-lès-le Mans, au commencement du ^{xi}^e siècle, sans préjudice de l'aumônerie de la forêt de la Milesse. Les aînés fondèrent dans leur château une collégiale comme les barons de Laval, de Château-Gontier et de Craon, dont ils laissèrent les prébendes à la disposition de l'évêque. On les voit au

nombre des principaux bienfaiteurs des abbayes d'Évron, d'Étival, de Bellebranche, de Champagne.

Le sceau armorié de la famille de Sillé apparaît en 1210, sous Guillaume IV (1210-1237), chargé de 6 lionceaux, sans contre-sceau. La légende a disparu (0,07). On en connaît un autre du même, de 1213, appendu à une charte de Saint-Remy de Sillé, qui porte une fasce accompagnée de 7 merlettes, 3 en chef et 4 en pointe, 3, 1. Cette variété s'explique peut-être par une indécision du type primitif. En tous cas, l'écu aux 6 lionceaux a prévalu. On le retrouvera sous le même seigneur en 1215 : sceau équestre, cheval lancé au galop à gauche ; le cavalier porte un écu triangulaire chargé de lionceaux : le contre-sceau a un écu semblable au sceau de 1210. Les légendes ont disparu.

Guillaume VI (1288-1324) a pour représenter ses deux alliances deux sceaux : l'un de 1295, triangulaire, aux armes accolées de Sillé, et l'autre accolé, chargé de 3 écussons, qui ne peut être de Mayenne dont le nom était éteint, mais bien de Mathefelon (3 écussons au lieu de 6 comme on le fait par simplification) ; légende gothique : S. GUILLERMI DE SILLIACO MILITIS ; les S sont contournées. Le second, de 1302, est aussi de Sillé avec écu accolé de la famille de Broussin : au sautoir cantonné de 3 étoiles et d'une croisette en pointe. On peut rappeler ici que Béatrix, arrière-petite-fille de Guillaume VI, succéda comme abbesse d'Étival à Béatrix de Broussin.

Un autre sceau (0,028), de Guillaume VIII de Sillé (1362-1396), a un écu chargé de 6 lionceaux, penché, timbré d'un heaume cimé d'une tête d'homme barbu dans un vol, supporté de deux oiseaux à tête humaine (25 août 1383).

D'après l'Armorial de Berry (xv^e siècle), Silly au Maine porte *d'or à 6 lionceaux de gueules, 3, 2 et 1, armés et lampassés d'azur*.

En 1572, le sceau de la cour de Sillé était toujours à l'écu chargé de 6 lionceaux, mais rangés 3 et 3.

I

GUILLAUME I^{er}

(1031-1062)

Le Corvaisier (pp. 79, 329) a mis en circulation une légende d'après laquelle le premier seigneur de Sillé, du temps de l'évêque Sigefroy (960-995), aurait assassiné le seigneur de Tucé et de la Milesse¹. Pour expier ce meurtre, il aurait été condamné à bâtir une chapelle desservie par un chapelain, sur le lieu du crime. Cela a été répété par D. Colomb (*Histoire des Evêques du Mans*, p. 114), Le Paige (t. II, p. 32), Cauvin (*Stat. du Mans*, p. 206), Pesche (t. IV, p. 104), mais sans aucune référence ancienne et sérieuse.

On dit même que Guillaume, fils du meurtrier, aurait ajouté à la chapelle de la forêt de la Milesse un hospice de Saint-Christophe desservi par les religieux de Saint-Antoine. Corvaisier n'en parle pas, et D. Piolin (t. IV, p. vi), revenant sur son premier récit, déclare qu'un titre des archives de l'hôpital du Mans prouve que l'hospice de Saint-Antoine fut fondé par le fils de Guillaume de Sillé sous le règne d'Henri I^{er}, roi de France, c'est-à-dire de 1031 à 1060. Cela pourrait nous reporter plus tard que la première légende. Par ailleurs, la confusion entre Henri I^{er} de France et Henri I^{er} d'Angleterre suggère l'idée qu'on est peut-être en face d'événements du xii^e siècle plutôt que du x^e et du xi^e.

Guillaume I^{er} de Sillé, fondateur ou non de l'hospice de la Milesse, paraît en 1049, avec Hubert, son frère, et Herbrand de Pirmil, leur oncle ou aïeul, otages du comte Hugue du Mans dans ses démêlés avec Geoffroy Martel. Comme leur chef, ils rompirent la parole

1. Ailleurs, il dit que le meurtre aurait été commis par le descendant du premier seigneur de Sillé, inféodé par Henri I^{er}, roi d'Angleterre (1100-1135).

donnée, et le comte d'Anjou leur retira les fiefs de Saint-Saturnin qu'il avait cédés à Herbrand, et que Goslen, son frère, avait possédés sous Foulque Nerra.

Guillaume serait probablement le premier seigneur de Sillé, grâce à l'inféodation d'un Raoul, vicomte du Maine.

II

HUGUE I^{er}

Vers 1062-1070-1087.

Hugue I^{er} de Sillé, fils du précédent et l'un des principaux seigneurs du pays (*Actus Pontificum Cenomanis*, p. 378), possédait le château et la terre de Sillé. D. Piolin dit, ce que je ne vois pas ailleurs, qu'il prit parti pour Gautier III, comte de Vexin, mari de Biothe, fille d'Herbert Éveillechien, contre Guillaume le Bâtard. Il approuva le don fait à la Couture par Guy de Saulges des églises de Saulges, de Saint-Jean-sur-Erve, de Joué, et dans le même temps, sous le nom d'Hugolin, confirma l'achat par Avesgaud, abbé de Saint-Vincent, de la terre de Mauvière (1055-1065).

Le fait le plus historique qui ait signalé sa carrière est la haine qu'il s'était attirée, on ne sait pourquoi, de la commune du Mans. Les manceaux, évêque et clergé en tête, vinrent en masse, en 1070, se ruer sur son territoire, assiéger sa ville, mais au moment de donner l'assaut, sur un faux bruit de l'occupation du Mans par les Normands, se débandèrent misérablement et laissèrent dans leur fuite des victimes sans nombre sur tous les chemins. L'évêque Arnaud fut fait prisonnier, mais Hugue, grand dans sa victoire facile, renvoya honorablement son captif. On ne voit pas que cette guerre populaire ait eu d'autres suites.

Hugue fut moins heureux en 1073 contre Guillaume le Conquérant qui s'empara de sa forteresse, ou plutôt à qui il la remit en lui demandant la paix comme venait de faire Hubert, vicomte du Maine, pour ses châteaux de Beaumont et de Fresnay.

Hugue avait pour femme Oldeburge, qui survécut à son mari et eut pour fils :

1° Guillaume II, qui suit ;

2° Bérard de Sillé, qui assista à la vente d'une place de maison au Mans (1070), au mariage d'Herbert et de Godeheut, que Cauvin a pris pour un mariage du vicomte Hubert (1085-1086) ; à un accord entre Julien et Saint-Vincent, et au don de l'église de Dangeul (1096) ; à la cession des fiefs de Guy, Nicolas et Payen de Sarcé à l'abbaye de Saint-Vincent, la même année, et au don d'une vigne à Saint-Aubin (1098), concéda lui-même à Saint-Vincent une terre située à Bazougers, dans son fief. Il n'y a rien là dedans qui concerne Sillé, mais nous le voyons à la fin de sa vie, en 1124, avec ses enfants : Hugue, Richard, Macé, chanoine, Hubert et Simon, qui donne aux chanoines de Lucé (*Inventaire des titres de Beaulieu*, n° 1), ou de N.-D. de Luceau (D. Piolin, t. III, p. 599) ; qui cède une terre près du Mans pour y fonder un monastère ; et Antoine de Beauvau, seigneur de Sillé, s'appuiera sur ce titre, en 1481, pour se faire reconnaître comme fondateur de l'abbaye de Beaulieu qui remplaça la fondation de Berard. Berard appartenait donc bien à la famille de Sillé.

Richard, fils de Berard, contesta la donation de son père à Bazougers.

3° Aubert de Sillé, que je crois aussi fils d'Hugue, et qui ratifia avec d'autres, en 1087, le don, consenti par leur aîné au Mont-Saint-Michel des coutumes que les religieux lui devaient dans ses terres, vendit à la fin du XI^e siècle une dîme à Saint-Vincent, à Saint-Flaceau du Mans, et fut témoin de la concession aux moines par Jean de Luché, du droit de sépulture. Il avait pour femme Eremburge, et eut pour enfants :

1° Hugue, 2° Guillaume, 3° Richilde, 4° Eremburge.

Comme Berard, il fut étranger à la ville de Sillé, apanage des aînés.

III

GUILLAUME II

Avant 1087-après 1133, 1138.

Guillaume II de Sillé, fils d'Hugue, lui avait succédé en 1087, quand il gratifia le Mont-Saint-Michel du consentement de sa mère. Il prit part, avec Geoffroy de Mayenne et une élite des seigneurs manceaux, à la ligue contre Robert de Bellême en faveur de Giroie ou Geré (1094). Avant 1102, il promit, comme seigneur de fief, de défendre pour l'abbé de Saint-Vincent la terre de la Ferrière, et approuva en 1112 une cession de droits sur l'église de Tennie. On le voit encore, avec de grands seigneurs de la cour du comte d'Anjou, assister à un jugement en faveur de l'abbaye du Ronceray, vers 1115. Ses derniers actes connus sont de cautionner le don de l'église de Saint-Georges-le-Gautier, fait à l'évêque du Mans par Gautier de Saint-Georges, en 1133, et une mention au Cartulaire de Saint-Florent de Saumur (1138).

Sa femme n'est pas connue, mais il en eut un fils nommé Hugue.

A. Bertrand de Broussillon dit à tort qu'il faut voir Robert de Sillé au lieu de Robert de Semilly parmi les acteurs de la bataille de Sées en 1118 : on ne connaît aucun Robert de Sillé à cette date.

IV

HUGUE II

Après 1138-après 1160.

Hugue II de Sillé, fils de Guillaume II, est caution avec son père du don de l'église de Grazay à l'évêque Guy, en 1133 ; il reparait donnant le pressoir de Lamboel et le tiers de celui de Bidanne à l'abbaye de Savigny qui l'échangea avec l'abbaye de Champagne : la donation primitive est rappelée dans l'acte d'échange entre les religieux de Savigny et ceux de Champagne. Il donna aussi à Savigny un bourgeois de Sillé. Hugue mourut de 1160 à 1162.

Godeheut, femme d'Hugue, dite à tort, par Odolant-Desnos, de la maison de Beaumont, car elle ne peut être, comme il l'affirme, la fille de Roscelin et de Constance d'Angleterre mariés en 1145, et pas davantage celle d'Hubert, qui fut religieuse, est pour nous d'une famille inconnue. Odolant-Desnos se trompe également en affirmant que Hugue de Sillé, à cause de cette alliance, serait nommé son fils par Roscelin, dans le Cartulaire de Tironneau, chose impossible, car cette abbaye ne fut fondée qu'en 1151. Il s'agit d'Hugue de Sully et non d'Hugue de Sillé. Godeheut est mentionnée au Cartulaire de Savigny, avec ses enfants, moins Hugue (V. Hucher, *Monuments de la Sarthe*, p. 176). Hucher se trompe aussi en attribuant l'acte de Savigny au XI^e siècle. L'abbaye cistercienne n'était pas fondée alors.

Godeheut eut pour enfants :

- 1° Guillaume, qui succéda à son père ;
- 2° Hugue, inhumé à la Fontaine-Saint-Martin, où son frère aîné fonda son anniversaire ;
- 3° Robert, reçu avec Guillaume et son frère absent dans la fraternité de Savigny ;
- 4° Cécile ;
- 5° Téognis.

M. de Lestang place ici un Guillaume III, époux d'Ermengarde, qui aurait seulement assisté à la donation de son père à Savigny ; et un Hugue III, partisan des fils révoltés de Henri II en 1172-1173, sur qui Sillé aurait été saisi par le roi d'Angleterre. Cet Hugue peut être celui qui fut inhumé à la Fontaine-Saint-Martin. On trouve en effet un Hugue de Silli ou de Sillé parmi les alliés des fils rebelles d'Henri II, mais il ne fut point seigneur de Sillé, à moins toutefois que Hugue n'ait été frère aîné et que Guillaume ne soit devenu seigneur de Sillé qu'après sa mort. Mais je n'ai trouvé aucune mention de la prise de Sillé. Par où M. de Lestang l'aurait-il connue ? Quant à Guillaume, c'est celui qui va suivre.

V

GUILLAUME III

Avant 1164-vers 1200.

Guillaume III, fils d'Hugue II, témoin du don fait à Savigny par son père d'un bourgeois de Sillé nommé Jean Lecordonnier. Henri II l'invita à faire restituer au Chapitre de Saint-Pierre-de-la-Cour l'église de Roézé. Il partageait avec les moines de la Couture et Geoffroy de Courtarvel le revenu du moulin de Saint-Remy (1164). Suzerain de Foulque Riboul, il jugea en sa faveur au sujet de la jouissance d'une taille sur les habitants du cimetière (1189). Une bulle du pape Célestin III, de 1197, atteste le don d'un cens de 20 sols consenti par Guillaume III à l'abbaye d'Étival, et un autre de 10 deniers par un prédécesseur du même nom, Guillaume II sans doute. L'anniversaire de Guillaume III fut fondé à l'abbaye de Bellebranche par Bernard de la Ferté, après 1200, et fixé au troisième jour avant la Saint-Pierre. Je crois que c'est lui encore qui avait donné à la même abbaye cistercienne un bourgeois de Sillé, *ad vestitum monachorum*.

M. de Lestang assigne pour femme à Guillaume III, ou plutôt à Guillaume IV qu'il confond avec lui, Ermengarde, que je ne rencontre pas ailleurs, mais que je n'ai pas de raison d'écarter, car je n'en connais pas d'autre.

Elle eut pour fils :

1° Guillaume qui suit ;

2° Hersende, femme de Geoffroy de Pouancé et de la Guerche, mère de Guillaume et d'Élisabeth de la Guerche ; on la voit assister à la fondation de la collégiale de la Guerche en 1206 ;

3° Une seconde fille, de nom inconnu, mais qui semble indiquée par ce fait que Bernard de la Ferté, sans doute son époux, aurait fondé l'anniversaire de Guillaume, son père.

VI

GUILLAUME IV

Après 1200-1237.

Guillaume IV de Sillé, dont la filiation n'est pas indiquée, mais est certaine quand même par la date des événements qui le concernent, prêta serment à Philippe-Auguste en mars 1203, consentit à l'échange d'une vigne que son père avait donnée à Bellebranche (1209) ; fut obligé à réparer le pressoir du prieur de Vallon qu'il avait rompu (1210). Guillaume fit un accord au sujet de la vairie de Saint-Remy avec le prieur du lieu (1213) ; fut reconnu chevalier banneret ; promit de garder l'abbé de

Bellebranche, Guérin, dans la possession d'une vigne à Pocé, et assura aux hommes de l'abbaye pleine liberté dans ses terres (1215) ; il donna les coutumes du bourg de Tennie au prieur, et le chauffage, dans la forêt de Bercon, au prieur de Saint-Remy (1219). En 1216, il avait été garant de la fidélité du vicomte de Beaumont envers le roi de France, et fut invité, en 1226, au couronnement de saint Louis ; une charte simplement indiquée au Cartulaire de la Couture, en 1229, est de lui. On lui connaît deux sceaux de 1210 et 1215 : ils sont chargés de 3 lionceaux.

Il mourut probablement en 1237, époque où il fonda l'anniversaire de sa femme, de ses fils et de ses filles.

Cette femme était Marguerite de Beaumont, que je n'ai pas signalée dans la généalogie du vicomte, mais dont la famille semble certaine par la confirmation à l'abbaye d'Étival des dons de la famille de Beaumont, où se trouve comprise la donation de 40 sols de rente sur Loué par Guillaume de Sillé.

Ils eurent :

1° Guillaume, qui suit ;

2° Jean, chevalier, cité dans une charte de l'abbaye de la Meilleraie, exécuteur testamentaire de Geoffroy de Châteaubriant par acte passé à Saint-Michel d'Angers (1262) ;

3° Une fille, mariée en 1231 à Herbert de Cucé ou de Tucé ;

4° Plusieurs fils ou filles morts en 1237, dont il fonda l'anniversaire en même temps que celui de sa femme.

VII

GUILLAUME V

1237 (?) - 1256.

Le premier acte connu de Guillaume V est le partage entre lui et Robert, son fils, d'une part, et le Chapitre du Mans, d'autre part, relatif à l'usage des habitants d'Assé-le-Béranger dans les Coëvrons (1239). Il fut témoin du règlement de Charles d'Anjou pour les fonctions d'avocat ; il testa, dit-on, en 1254, mais vivait encore en 1256.

Il eut deux femmes : 1° Agnès, dont l'anniversaire à l'abbaye de Champagne est porté au 7 janvier, et qui y voulut être inhumée. Elle est dite première épouse de son mari, *primam ipsius (Guillelmi) uxorem* ; 2° Roesia de Saentgaut (Saint-Gault), qui nomme Guillaume son premier mari, *mariti sui primi*. Veuve de Guillaume de Sillé, Roesia convola en secondes noces avec Philippe de Moiré, en troisièmes avec Hugue de Courtaliéru, testa en 1283 et mourut après 1290². Elle demanda à être enterrée à l'abbaye de Champagne, près de « sa dame Agnès », *juxta dominam meam Agnetem*.

De sa première femme, Guillaume V avait eu au moins un fils, Robert, qui suit.

2. J'ai dit à tort, dans la généalogie des vicomtes de Beaumont, que son dernier testament était de 1300. Il fallait dire le *vidimus de son testament*.

VIII

ROBERT

1256-après 1280.

Robert I^{er} de Sillé, que M. de Lestang croit frère du précédent et fils d'un Guillaume, mort vers 1240, est suivant moi fils de Guillaume IV et d'Agnès, à moins qu'il n'ait eu trois femmes dont la première serait Marguerite de Beaumont. Dès 1233, il est témoin quand son père règle les droits d'usage dans les Coëvrons. Les moines de Saint-Ceneré de Sillé eurent à se plaindre de lui et de son fils en 1269, et ceux de Bellebranche en 1273. Il favorisa l'abbaye de Champagne en 1274, suivant D. Piolin, et donna, à la fin de sa vie, probablement en 1280, aux moines de Bellebranche trois étagers de Sillé.

Sa femme, qui nous est inconnue, lui survécut. On la nomme seule, « la dame de Sillé », le 11 novembre 1286, jouissant d'une rente sur la vicomté de Beaumont-Brienne, ce qui serait encore un indice d'alliance des familles de Beaumont et de Sillé.

Le fils qu'on lui connaît et qui est cité déjà en 1269 avec son père, se nommait :

Guillaume, qui suit.

VIII (*sic*)

GUILLAUME VI

Avant 1288-après 1324.

Guillaume VI de Sillé, fils de Robert I^{er}, atteste une acquisition de l'abbaye de Champagne en 1288, est cité au Cartulaire de la Couture en 1297. Plusieurs contrats en cour de Sillé sont passés devant lui (1291). Le 29 mai 1301, il fait avec les seigneurs de Craon, de Laval, de Lassay, de Mathefelon, de Vendôme, des offres au comte d'Anjou pour les aides réclamées à l'occasion du mariage de sa fille Isabeau ; il est bienfaiteur de l'abbaye de Champagne ; ratifie en 1316 la fondation faite par ses ancêtres à la Fontaine-Saint-Martin de six sommes de vin et de six setiers de froment ; s'accorde enfin avec l'évêque du Mans, Pierre Gougeul, pour l'hommage de la terre de Montfaucon donnée en parage à l'un des puînés de la famille (1324).

Hucher publie deux écus attribuables à Guillaume VI : l'un, de 1295, indique l'alliance d'une femme portant les écussons de Mathefelon, et non de Mayenne comme l'a cru Hucher ; l'autre, de 1302, porte en alliance l'écu de la famille de Broussin, au sautoir cantonné en flanc et en pointe de 3 molettes, et en chef d'une croisettes.

Je n'ai plus à relever l'erreur de M. de Lestang, suivi par Bourassé (*Biographie de Jeanne de Maillé*), qui donne à Guillaume VI pour épouse Jeanne de Lonray : A. de Broussillon l'a fait indirectement en démontrant qu'elle fut femme de Guillaume de Sillery. Il reste donc établi que Guillaume VI de Sillé eut pour femme une fille, non de la maison de Mayenne qui n'existait plus, mais de celle de Mathefelon, et une autre de la maison de Broussin, celle de Broussin ayant remplacé la précédente vers 1302³.

Il eut pour enfants :

³ Suivant Bonneserre de Saint-Denis (*Généalogie d'Anthenaise*) d'après d'Hozier, Halange, baron de Sillé-le-Guillaume, époux, en 1282, de Blanche de Coulans, eut deux filles :

1° Bonne, qui épousa Aimeric d'Anthenaise, seigneur du Plessis d'Anthenaise, vivant en 1282 ;

2° Béatrix, femme de Lancelot, seigneur d'Estrée.

Tout cela est faux.

1° Robert II, qui lui succéda ;

2° Guillaume, qui épousa Béatrix de Coulans, père de Guillaume qui succéda à Robert, son oncle, et d'un autre qui accompagna son frère en Hongrie. Béatrix fut exécutrice de sa belle-fille en 1400, et aurait vécu jusqu'en 1420, date de son testament ;

3° Philippine, d'après *Le Château de Sourches*, aurait épousé Jean de Vassé en 1314 (jeudi, fête de saint Martin), ce qui fait supposer qu'elle serait née d'un premier mariage bien avant ses frères, d'après un titre attaqué par le seigneur de la Meilleraie et confirmé au mois d'août 1653 par Aubry, commissaire à ce député. Malgré cette sentence d'un juge du XVII^e siècle favorable à l'authenticité d'un document du XIV^e, il est permis d'examiner si la femme de Jean de Vassé ne serait point fille de Guillaume de Silly et de Jeanne de Lonray, et petite-fille de N. de Lonray et de Philippine de Château-Gontier. La confusion serait analogue à celle du prétendu mariage de Jeanne de Lonray et de Guillaume de Sillé.

IX

ROBERT II

Après 1321-après le 21 janvier 1363.

Robert II de Sillé, fils de Guillaume VI et de N. de Broussin, sa seconde femme, fut avisé de se tenir prêt à obéir à un mandement du roi « quand mestier seroit », le 23 août 1350. Il était, croit-on, à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356 ; du moins fut-il blessé grièvement à la suite du roi Jean, et resta-t-il trois ans boiteux. L'année suivante, un aventurier nommé Philippe de la Chèze, sous prétexte d'attendre Guillaume de Craon, lieutenant de Charles, fils et lieutenant du roi, avec lequel il devait aller au secours de Rennes assiégée par les Anglais, s'était jeté sur la vicomté de Beaumont, avait pris Sillé, et tué quarante-six nobles ou vassaux de la baronnie. Quand les Anglais revinrent dans le Maine, après la captivité du roi Jean, plus redoutables que jamais, Robert de Sillé, guéri de sa blessure, c'est-à-dire après 1359, fit des aumônes à l'abbaye de Champagne, reprit les armes et fut fait prisonnier, puis gardé sévèrement dans les cachots du château de la Gravelle. Robert Knolles, qui commandait la place, exigeait de lui une rançon de 3.000 florins en ceintures d'or et d'argent, pierres précieuses et chevaux. Malgré les prières de sa pieuse femme, la rançon ne venant point, il fut laissé neuf jours sans nourriture, réduit pour ne pas mourir de soif à boire *urinam propriam*. Délivré enfin, il dut vendre le Plessis-Lizard et une rente de 22 livres. Il ne survécut pas longtemps à cette dure captivité. Sa mort arriva après le 21 janvier 1363, et son corps fut enseveli dans sa collégiale de Sillé.

La Bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé, fille d'Hardouin de Maillé et de Jeanne de Montbazou, que Robert de Sillé avait épousée, était née le 14 avril 1331. Je ne sais par suite de quelles circonstances elle fut élevée dans l'intimité du jeune baron de Sillé, dont elle connut la piété, et auquel elle sauva la vie par ses prières quand il était en danger de se noyer. Aussi quand elle eut douze ans et qu'il fut question de la fiancer avec ce compagnon de ses jeux et de ses pieux exercices, ne fit-elle aucune difficulté pour l'agréer comme futur époux, sachant qu'il serait le protecteur de sa vertu. De fait, dans sa vie de combats, captif, longtemps infirme, se prêtant à toutes les pratiques de piété et de charité de sa sainte femme, il semble aussi méritant qu'elle-même.

Jeanne de Maillé survécut longtemps à son époux dans un genre de vie qui paraît imité de celui de sainte Élisabeth de Hongrie : traitée durement par les siens, cherchant d'asile en asile, dans les couvents, les hôpitaux, les églises où elle passait une grande partie de sa vie, un aliment pour sa piété, des occasions d'exercer sa charité envers les pauvres et les malades, rejetée des uns, mais estimée des plus grands qui s'édifiaient de sa vie et se recommandaient à ses prières, autant que des plus humbles qui recevaient ses aumônes et ses soins.

Elle mourut à quatre-vingt-trois ans, le 28 mars 1414, à Tours. Les Cordeliers, dont elle suivait la règle dans le tiers-ordre, qui avaient été ses conseillers et ses amis, l'enterrèrent dans leur couvent.

Robert de Sillé ne laissait pas d'enfants.

X

GUILLAUME VII

1363-1396.

Guillaume VII de Sillé, fils de Guillaume de Sillé et de Béatrix de Coulans, neveu de Robert de Sillé puisque Jeanne de Maillé est dite sa tante, devint héritier de la baronnie. Dès le mois de janvier 1363, il amortit le fief de Bernusse, à l'abbaye de Saint-Vincent, et échangea une rente de vin et de froment due au prieuré de la Fontaine-Saint-Martin pour une rente de 6 livres en argent (1369).

Guillaume de Sillé rendit aveu à l'évêque du Mans par son fief de Touvoie pour la terre de Montfaucon, et reconnut qu'il était tenu de porter le prélat depuis l'église de Saint-Ouen jusqu'à sa cathédrale à son intronisation, et de lui servir d'échanson à table ce jour-là.

Sa carrière fut surtout militaire. Guillaume servit sous les ordres d'Amaury IV de Craon, lieutenant du roi dans le Maine et l'Anjou. Avec onze autres chevaliers, il s'engagea avec lui à payer à Perrot d'Uziez une somme de 10.500 livres pour la rançon de plusieurs places, le 4 juin 1365, et vit son propre château pris par les Anglais avant 1368. Ses services militaires sont connus par des montres du 16 août, du 8 et du 27 septembre 1369 ; il commandait alors une compagnie d'un chevalier et de quatre écuyers, et avec Amaury de Craon poursuivait les Anglais partis de Château-Gontier, en Bretagne et à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Il était sous les ordres de Jean de Bueil en février 1380, avec un chevalier et douze écuyers, et, dans l'armée réunie au Mans au mois de juillet 1392, commandait un chevalier et dix écuyers.

Avec un de ses frères, qu'on ne nomme pas, il engagea une partie de ses biens et partit pour la Hongrie, laissant sa femme et ses enfants. Il était sous les ordres du comte de la Marche et ne donna plus de ses nouvelles. Sa mère le déclara ainsi le 2 mars 1397. On le croit mort à Nicopolis l'année précédente.

Guillaume VII avait épousé Perronelle de Coesmes, fille de Brisegaud de Coesmes, seigneur de Bourgon, et de Marie d'Eschelle. Perronelle, par testament du 15 juillet 1400, fonda son anniversaire, ceux de son mari et de Jean, son fils décédé, dans la collégiale de Sillé.

Il lui restait comme enfants :

1° Anne de Sillé, qui suit ;

2° Marie, dame de Grandchamp, qui épousa : a) Jacques de Surgères, dont elle fut la troisième femme, et dont elle eut Isabeau, femme de Foucaud de Rochechouart, puis de Guillaume de Fontville ; b) Jean de Champagne au Maine, qui la fit mère d'Anne de Champagne, femme de René de Laval, morte en 1501.

Il y avait encore plusieurs autres fils ou filles, dont Olivier de Prez avait la tutelle en 1401 et 1405. Anne resta seule héritière.

XI**ANNE DE SILLÉ**

1400-1457.

Anne de Sillé, restée principale héritière de Guillaume VII, vivait encore en 1457, époque où elle rendit aveu au baron de Mayenne ; elle avait épousé : 1° avant le mois de juillet 1409, Jean de Montjean, mort en 1418 ; 2° en 1419, Jean de Craon de la Suze, dont elle n'eut pas d'enfants. De son premier mari elle avait eu :

1° Jean de Montjean, qui ayant déjà engagé tous ses biens en 1450, y compris la terre de Sillé qu'il retira sur le sire de Bueil au prix de la terre de Cholet, la vendit définitivement à Bertrand de Beauvau, et celui-ci céda son acquisition à Antoine de Beauvau, son fils, le 27 juin 1466 ; 2° Jeanne de Montjean, femme de Jean de Bueil ; 3° Béatrix, abbesse d'Étival après Béatrix de Broussin (1414, 1434).

A. ANGOT.

Seigneurs de Sillé.

